

Michel Banniard

Directeur d'Etudes à l'EPHE-IV (Paris)

*Sociolinguistique diachronique romane*

COLLOQUE ERASME : "LES AUTORITES. CONSTRUCTION DES SAVOIRS ET IDENTITES".

TITRE : *Les Autorités grammaticales, entrave ou adjuvant aux émergences langagières (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) ?*

#### 1] LA GRAMMATICA FACE AUX NOUVELLES LANGUES

Sur plus d'un millénaire (des débuts de l'Antiquité Tardive à la fin du Moyen Age), la question des Autorités en matière de savoirs langagiers et de production littéraire a suscité la curiosité des chercheurs en des disciplines aussi diverses que l'histoire de la culture, l'histoire littéraire, ou la linguistique diachronique [CURTIUS, 1988 ; DE BRUYNE, 1998 ; DELBOUILLE, 1972a, b]. Déterminer quel a été le rapport entre le rôle négatif (inertiel) et le rôle positif (dynamique) de ces Autorités dans l'évolution historique reste au centre des sujets débattus. Je voudrais prendre part à ces discussions à mon tour à l'intérieur d'un cadre un peu restreint : a) géographique : je me bornerai aux espaces du Nord (France, Angleterre, Germanie) ; b) chronologique : des débuts de la réforme carolingienne à l'époque féodale *stricto sensu* ; c) méthodologique : les analyses présentées ici se placent sous le signe de la sociolinguistique diachronique.

## Erreur ! Argument de commutateur

Sur cet espace et dans cette période se déroule une série d'évènements liés mais distincts : a) l'émergence du protofrançais (forme prise après des séries de transformations par le latin parlé en Gaule du Nord) - VIII<sup>e</sup> siècle ; b) les premiers essais de *scripta* en cette nouvelle langue (c'est-à-dire de mise par écrit de la prononciation effective) - IX<sup>e</sup> s. ; c) la création des premiers monuments littéraires en langue d'oïl - IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Pendant la même période, sur l'espace immédiatement en contact avec celui-ci, le monde germanophone connaît des émergences analogues : a) le vieil anglais et le vieil haut allemand commencent à se différencier en langues distinctes ; b) les premières tentatives d'écriture (en alphabet latin, je laisse de côté la question des runes) dans ces deux langues ont lieu ; c) les premiers monuments littéraires apparaissent alors aussi.

Or, tous ces changements interviennent de manière synchrone, précisément alors que se diffusent et se renforcent les normes culturelles et langagières qui s'étaient édifiées sur et avec l'héritage des Autorités grammaticales antiques. Il est assez traditionnel chez les philologes romanistes de considérer que la pesanteur des autorités latines a entravé et retardé l'émergence de l'identité romane, sous sa forme la plus culturelle, à savoir la création d'une langue littéraire à partir de la nouvelle langue naturelle en laquelle s'était métamorphosé le latin [FRANK, 1993 ; ZAMBONI, 1999]. Ce point de vue rejoint celui de certains historiens pour lesquels la culture folklorique a été oblitérée par la culture cléricale [GRAUS, 1965 ; LE GOFF, 1977 ; RICHTER, 1994]. Sans prétendre retraiter de manière exhaustive cette question ardue, je voudrais participer au chantier ouvert en montrant qu'un autre recadrage méthodologique conduit à des conclusions sinon opposées, du moins très divergentes de cette description un peu manichéenne.

Il est nécessaire, pour instruire correctement ce dossier de présenter d'abord l'état actuel de nos connaissances sur la situation sociolinguistique carolingienne. Ensuite, il sera possible à partir de quelques textes, de discerner comment les

fluctuations carolingiennes autour de l'Autorité et de la Norme grammaticales ont préparé une sortie rapide de la diglossie et favorisé l'émergence voulue et consciente de la nouvelle langue, précisément grâce à diverses modifications de l'outillage mental des intellectuels.

## 2] FLUCTUATIONS CAROLINGIENNES

Cela peut sembler paradoxal, mais il est approprié de parler de fluctuations carolingiennes dans le domaine du savoir langagier. En effet, certes l'oeuvre initiale des intellectuels sous le règne de Charlemagne est connue avant tout pour son exigence d'un retour à la norme grammaticale latine (*norma rectitudinis*), fondée sur les Autorités de l'Antiquité tardive [BANNIARD, 1989, 1992 ; MCKITTERICK, 1989]. Cependant, les contradictions internes héritées de l'Antiquité tardive, les contradictions externes induites par la réalité langagière, et les mutations des structures sociales en cours, ont généré des effets différents des intentions initiales.

L'exigence du retour à une latinité corrigée sous l'égide des Autorités grammaticales de l'Antiquité tardive est connue. Quelques citations d'Alcuin suffiront à illustrer ce fait bien établi : "Les racines de l'instruction littéraire sont amères (*radices litterarum amaras*)... Il faut guider les élèves à travers les buissons touffus de la grammaire (*spineta grammaticae densitatis* - ALCUIN, *De grammatica*, PL, t. 101, C. 852 B-C et 854 B.)". Dans son traité intitulé significativement *Sur la rhétorique et sur les vertus*, l'érudit fait passer la grammaire du côté de la prescription : "C'est la nature qui donne le langage à tous ; toutefois une large supériorité est échue à celui dont le langage passe par le filtre de la grammaire. (*Omnibus naturale est loqui ; attamen multum excellit alios qui per grammaticam loquitur* - ALC., *De rhet. et virt.*, PL, t. 101, c. 921

C)".

Il ne s'agit pas là d'une simple restauration. La réforme de l'expression écrite et orale accompagne, certes, un effort d'ensemble pour réactiver (*reformare in melius*) les valeurs chrétiennes les plus anciennes. Les allusions à la morale des clercs ne manquent pas dans les capitulaires et dans les canons des synodes ou des conciles : ceux-ci doivent instruire les fidèles par l'exemple de leur conduite. La tradition des Pères privilégiait déjà la morale pratique par rapport à la science théorique ; celle-ci ne devait être que la servante de celle-là. Or, cette hiérarchie des valeurs est nettement modifiée au tournant du siècle. *L'Épître à Baugulf*, abbé de Fulda, félicite en effet les moines pour leur piété et leur sagesse morale ; mais elle ne reconnaît cependant pas qu'ils s'acquittent de toute leur tâche, tant qu'ils n'ont pas en outre recouvré une science grammaticale digne de l'Antiquité : car, "au même titre que la norme de la Règle organise la dignité de la conduite, le zèle à enseigner et à apprendre doit aussi ordonner et embellir le déroulement de l'expression, afin que ceux qui ont le désir de plaire à Dieu en vivant correctement, ne négligent pas de lui plaire aussi en parlant correctement (*Sicut regularis norma honestatem morum, ita quoque docendi et discendi instantia ordinet et ornet seriem uerborum, ut, qui Deo placere appetunt recte uiuendo, ei etiam placere non neglegant recte loquendo*)".

Cette attitude s'inscrit dans un devenir pluriséculaire des choix langagiers accomplis par les intellectuels chrétiens. Ceux-ci avaient eu à accomplir à partir du III<sup>e</sup> siècle une révolution mentale en faisant passer au premier rang des valeurs l'exigence pastorale [NORDEN, 1898]. La nécessité d' être compris d'une majorité de fidèles illettrés ou peu lettrés et la singularité langagière de l'Écriture (dont le latin était éloigné des canons de la grammaire classique [FREDOUILLE, 1996]) avaient conduit à des compromis fort bien caractérisés par Augustin : "Le désir actif de l'évidence laisse de temps en temps de côté les mots plus élégants, et il a le souci non pas de bonnes sonorités, mais plutôt d'une bonne communication et d'injonctions

## Erreur ! Argument de commutateur

efficaces pour imposer ce qu'elle cherche à montrer. C'est pourquoi on a dit, en traitant de ce type d'expression, qu'il s'y présente une espèce de négligence diligente. Celle-ci néanmoins dépouille son élégance sans se souiller de trivialité. De toute manière, les bons enseignants ont vraiment (ou devraient avoir) un souci d'enseigner si intense que, si un mot ne peut être latin qu'au prix d'une obscurité ou d'une ambiguïté, et si d'un autre côté la manière populaire de le prononcer lève l'ambiguïté et l'obscurité, il ne doit pas être prononcé suivant la tradition lettrée, mais plutôt suivant l'usage des illettrés - AUG., *Doc. Christ.*, 4, 10, 24)".

Le contraste avec les prescriptions carolingiennes est frappant. L'humilité intellectuelle et la souplesse langagières mises en oeuvre par le maître du V<sup>e</sup> siècle étaient l'aboutissement réussi d'un long travail pour repenser le rapport entre la culture antique (païenne) et la nouvelle religion. Un des efforts principaux avait consisté en la dissociation du binôme [*gravitas + latinitas*], verrouillé dans les esprits et les coeurs des élites de l'Antiquité classique. Le paradigme d'alors présentait la triade sociolinguistique [bonne société + bon langage + bonnes moeurs]. L'Eglise latine des premiers siècles avait fait de grands efforts pour déconstruire ce modèle et pour rendre autonomes deux valeurs distinctes en principe, celles de la bonne parole et celle de la bonne conduite [AUERBACH, 1958]. L'Autorité de la vraie Foi et l'Autorité de la grammaire ne parlaient en principe plus d'une même voix [MEERSHOEK, 1966 ; MOHRMANN, 1965-1977]. Cette orientation de principe fut évidemment l'objet de nombreux compromis, qui permirent le développement d'une littérature chrétienne (le christianisme impérial eut rapidement son élite intellectuelle [CAMERON, 1991]). Mais la séparation théorique importait.

Il est vrai qu'elle était plus aisée à entretenir en des siècles où la communication bénéficiait des conditions luxueuses d'une latinophonie vivace [BANNIARD, 1992, ch ap. 2]. Tout cela était changé au temps d'Alcuin [BANNIARD, 1989, 1992 ; WRIGHT, 1982]. Lui, comme ses compatriotes appartenait

## Erreur ! Argument de commutateur

au monde langagier si différent des germanophones : non seulement son "patois" d'enfance n'appartenait pas au monde latin, mais en plus il n'avait à cette date guère encore accédé à l'écriture. Alcuin devint latinophone, comme tous ses pairs insulaires, de manière artificielle. Il fut ainsi par excellence l'homme de l'*Auctoritas* grammaticale. Pour des raisons complexes que je n'ai pas le temps d'exposer, il se convainquit, avec d'autres, que la réforme des moeurs devait être associée à une réforme de la parole : ainsi le latin mérovingien très évolutif (en fait en approche asymptotique du protofrançais) parlé à l'adresse des illettrés fut expulsé des registres autorisés. Or, ce latin donnait lorsqu'il était écrit une forme culturelle à la parole courante du temps, le protofrançais. L'émergence orale de la nouvelle langue fut en passe d'être refoulée, à tous le moins chassée hors de la culture écrite. Les moeurs et les mots vivants se trouveraient donc sur la voie de l'exclusion sous l'effet des Autorités.

Quelques facteurs cependant jouaient dans un sens différent. D'abord, mêlée à l'héritage carolingien, restait malgré tout en bémol la tradition de la distinction patristique entre "bonne moeurs" et "bonne parole". Ensuite, le paradigme apostolique de l'adaptation au public pour transmettre la "Bonne Nouvelle" gardait suffisamment d'efficacité pour qu'à terme l'emploi d'un latin hiératique, même pour l'instruction des illettrés, fût abandonné, non seulement dans la pratique, mais aussi dans les principes. Enfin, le déplacement des centres de gravité culturels et langagiers de l'Europe vers de nouveaux espaces germanophones avait déclenché une modification des mentalités. D'abord, en effet, la christianisation massive des peuples germaniques (le *Drang nach Osten* accéléré dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle par Boniface) avait placé l'Eglise devant un nouveau défi langagier [STIEGEMANN C., WEMHOFF M., 1999]. Et surtout, la montée en puissance de l'Austrasie, depuis longtemps amorcée, avait conduit les élites franques à appartenir bien plus largement qu'auparavant au monde germanophone [LE JAN, 1995 ; MCKITTERICK, 1994]. Ces

## Erreur ! Argument de commutateur

modifications externes favorisèrent une polarisation différente du rapport entretenu depuis l'Empire entre la langue parlée spontanée et la norme grammaticale. En effet, les dialectes germaniques n'avaient ni passé littéraire, ni modèle grammatical immuable dont le prestige et l'autorité pussent chasser aux marges du savoir la *theotisca lingua*, la "langue du peuple". D'une certaine façon, plus on s'avance vers l'Est germanique, plus le champ est libre à l'innovation.

Les plus brillants des intellectuels de cet Est austrasien s'engagèrent effectivement dans un travail qui modifia en profondeur le rapport hérité de l'ouest romain et roman. Dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, Raban Maur, ancien élève d'Alcuin, devenu archevêque de Mayence, se dota de l'outillage mental et didactique préparant la promotion du francique au statut de langue littéraire à l'égal du latin. Entre autre remarques pertinentes, il soulignait que l'hébreu était une langue aussi étrangère à l'Autorité latine que le germanique, mais que son statut exceptionnel de langue du salut l'avait rendu apte à la dignité historique. La même raison apostolique méritait, insista Raban, la même ascension intellectuelle pour le germanique [BANNIARD, 1991].

A ce moment se posa la question du rapport entre la langue et la culture du "peuple" et celles des élites. En effet, si la rencontre entre la "langue du peuple" et l'Autorité grammaticale était désormais licite, le peuple ne saurait pas plus rentrer tel quel dans la grammaire que dans l'histoire. Un capitulaire de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle le dit fort bien : «On doit non pas suivre, mais conduire le peuple, en se conformant aux décisions de Dieu. Pour témoigner, on doit choisir des personnes honorables sans écouter ceux qui répètent : *Vox populi, Vox Dei*, alors que la versatilité violente des masses n'est jamais bien éloignée de la folie... Il faut faire assimiler de force ces leçons aux gens simples ; car c'est l'ignorance de la vérité qui pousse une majorité d'entre eux à l'erreur... (*Populus iuxta sanctiones diuinas ducendus est, non sequendus ; et ad testimonium personae magis eliguntur honestae. Nec audiendi qui solent dicere : 'Vox populi, Vox*

## Erreur ! Argument de commutateur

*Dei', cum tumultuositas vulgi semper insaniae proxima sit...Haec inculcanda simplicibus eo quod ignorantia ueritatis cogat errare quam plurimos. : ALC., Ep., 132)... En ce qui concerne le bas peuple, que chacun discipline ses jeunes pour qu'ils obéissent de mieux en mieux et suivent les injonctions et les préceptes impériaux (*De uulgari populo, ut unusquisque suos iuniores dstringat, ut melius ac melius oboediant, et consentiant mandatis et praeceptis imperialibus : Capit. Aquisgranense missorum, 16, 810*)".*

Les parlers germaniques accédèrent bel et bien au statut de langue littéraire, mais en payant (si j'ose dire) un tonlieu symbolique, celui du passage obligé par les filtres d'une formalisation savante qui dégagea vite ces patois jugés informes de leur sauvagerie innée pour être également policés et grammaticalisés [HAUBRICHS, 1995 ; HAUG, 1997]. L'étape finale fut franchie dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle par un autre austrasien, le savant Otfrid de Wissembourg [BANNIARD, 200A]. Il réussit à théoriser la promotion du francique au rang de langue littéraire et à créer un modèle poétique savant, en traduisant le Livre des Evangiles (*Evangeliarbuch*) en versets à la métrique complexe et régulière. Ainsi, la "langue du peuple" se trouva à la fois consacrée (elle sortit de l'oralité sauvage) et disciplinée (la main des grammairiens passa par là). L'émergence de la littérature germanique se produisit alors sous la forme habituelle de la construction d'un acrolecte de la langue commune : ainsi les aspirations identitaires des élites austrasiennes germanophones furent-elles satisfaites. Le paradigme de la triade antique pouvait se reconstruire à leur bénéfice.

Les élites austrasiennes romanophones se trouvèrent évidemment à la traîne : leur propre langue du peuple (*romana lingua rustica*) était confinée dans l'oralité sauvage (pour les besoins de la pastorale). Et l'acrolecte de cette langue, la *romana lingua* (autrement dit le latin réformé d'Alcuin), propriété de l'Eglise [GUERREAU-JALABERT, 1981] ne leur tendait aucun miroir où ils pussent se reconnaître (même si par ailleurs certains d'entre eux comprenaient et au besoin parlaient latin). Pour un temps, les élites romanophones d'Austrasie furent plongées dans une situation de



diglossie, qui leur fit faire pâle figure à côté de leurs pairs germanophones. Cela ne dura guère puisqu'à la fin du siècle apparut sur le même lieu et sans doute à la même date le premier poème savant en très ancien français (la *Cantilène de sainte Eulalie* [AVALLE, 2002, chap. 14]) qui figure en regard d'un des plus anciens textes épico-lyriques composés en francique (le *Ludwigslied* [HAUBRICH, 1995]). Dès ce moment, les conditions d'une sortie de la diglossie au profit des élites austrasiennes étaient réunies [BANNIARD, 200A]. Cette impulsion sera poursuivie au sein et au profit des élites féodales, dont l'autonomie et la liberté grandissantes favoriseront le développement de ces résultats involontaires, mais non illogiques, des fluctuations carolingiennes [BONNASSIE, 2002 ; POLY-BOURNAZEL, 1980].

### 3] SORTIES DE LA DIGLOSSIE

Dès que les premiers textes littéraires d'oïl sont apparus, aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, leur niveau de langue, de style, de contenu, bref, leur statut littéraire les a fait d'emblée accéder à un niveau qui les détache de la "langue du peuple" pour les ériger en *romanitas maior*. Cette langue littéraire de haute volée s'est placée, elle aussi, sous le signe des Autorités grammaticales, même si elle a revendiqué *de facto* son indépendance par rapport à l'écriture latine. Il est probable qu'une partie des textes se soit perdue en cette période d'émergence. De ce fait, il est difficile d'établir une chronologie comparative entre les domaines romans et germaniques. Nous n'avons pas tout de suite l'équivalent du travail de théorisation accompli notamment par Otfried de Wissembourg. C'est non seulement sur sa langue naturelle, mais aussi dans cette dernière qu'il a hissé la parole "sauvage" au rang de langage grammaticalisable. Une telle cristallisation identitaire supposait sans doute du côté roman l'apport d'une personnalité forte et érudite comme Otfried ; peut-être aussi que l'élite féodale

romane se détachât plus clairement dans et de la société désormais médiévale. Ces conditions sont réunies avec Chrétien de Troyes dont les premiers vers de certaines de ses oeuvres donnent de manière symbolique à la langue d'oïl les moyens de refuser la diglossie [HAUG, 1997 ; FREEMAN, 1979].

\*\* XII<sup>e</sup> siècle, CHRETIEN DE TROYES,

A] *Cligès*, v. 1-39.

*Cil qui fist d'Erec et d'Enide, // Et les comandemenz d'Ovide // Et l'art d'amors en romanz mist // ...I. novel conte recomence. // Ceste estoire trovons escrite, // Que conter vos vol e retraire, // En I livre de l'aumaire // Mon seignor saint Pere a Beauvez, // De la fu cist contes estrez // Dont cest romanz fist Chrestiens. // Li livres est molt anciens // Qui tesmoigne l'histoire a voire : // Por ce fet ele meulz a croire. // Por les livres que nos avons // Les faiz des anciens savons // E dou siecle qui fu jadis. // Ce nos ont nostre livre apris // Que Grece ot de chevalerie // Le premier los et de clergie, // Puis vint chevalerie a Rome // Et de la clergie la somme, // Qui or est en France venue. // Dex doint qu'ele i soit retenue // Tant que li leus li embelisse // Si que ja mais de France n'isse // L'ennors qui s'i est arrestee. [éd. Lettres Gothiques, Paris, 1994]*

"Celui qui fit le récit d'Erec et Enide, // Qui mit les préceptes d'Ovide // Et l'art d'aimer en roman, // ... Commence un nouveau conte... // Nous trouvons écrite cette histoire // Que je veux vous conter en détail, // Dans un des livres de la bibliothèque // De mon Seigneur saint-Pierre à Beauvais. // Ce conte fut tiré de là, // D'où Chrétien a fait son roman. // Le livre est très ancien, // Et témoigne de la vérité de l'histoire : // Cette raison la rend d'autant plus crédible. // C'est grâce aux livres que nous avons, // Que nous connaissons l'histoire ancienne // Et la

## Erreur ! Argument de commutateur

civilisation d'autrefois.// Nos livres nous ont appris// Que la Grèce eut la première la gloire// De la chevalerie et de la science,// Puis que Rome eut en héritage// La chevalerie et la science.// Elle est désormais arrivée en France.// Que Dieu fasse qu'elle soit retenue là// Assez longtemps pour que le pays la charme// Au point que ne parte jamais de France// L'honneur qui y a fait halte".

La traduction proposée a évidemment été établie à la lumière des considérations qui précèdent ; le commentaire qui va être esquissé fait de même, en suivant quelques concepts majeurs de la sociolinguistique diachronique. Les mots clefs ont été mis en gras dans le texte original, sans bien sûr que les leçons qu'ils apportent puissent se tirer de leur seul champ lexical. On pourra retenir six indications de ce texte dense [HAUG, 1997, p. 116, notamment notes 9, 10, 11] :

1) Il s'agit d'une prise de position idéologique sur le niveau de culture mis en jeu : il est élevé, comme l'indique non seulement la teneur évidente du document, mais aussi le niveau de langue employé. Chrétien, tout en respectant les règles formelles du vers octosyllabique construit un langage en style tendu et élevé, qui correspondrait au *sermo altus* des catégories classiques de l'Antiquité [MURPHY, 1974].

2) Il se place sous le signe des Autorités à un double titre. D'abord d'une manière référentielle individualisée : il revendique l'héritage d'Ovide, un des maîtres auteurs du Moyen Age [VIARRE, 1966]. Ensuite, par renvoi à la tradition culturelle par excellence, celle des livres (plusieurs occurrences), des bibliothèques, et de la *literacy* (il s'agit bien d'une mise en écriture) [MCKITTERICK, 1990] : le tout place l'oeuvre dans le cadre de la littérature.

3) Il propose une *translatio studii*, selon les trois stades : Grèce-Rome-France [FREEMAN, 1979 ; GUERREAU-JALABERT, 1997]. La France vient donc occuper une position équivalente à l'érudition grecque et latine. Dans ces conditions, le savoir en *romanç* (donc en langue d'oïl) succède à égalité au savoir en latin (propre à Rome), lui

même digne successeur du savoir en grec.

4) Cette prise de pouvoir mentale paraîtra encore plus énergique si l'on réfléchit au sens des mots *faits des Anciens, siècle, chevalerie, clergie*. Au XII<sup>e</sup> siècle, les intellectuels comme Chrétien, au lieu d'introduire des quantités de latinismes en langue d'oïl (comme cela se fera massivement deux siècles plus tard [BRUNOT, 1966 ; MARCHELLO-NIZIA, 1979]) traduisent le vocabulaire latin en respectant les mots et les expressions de leur langue maternelle. Il est donc judicieux dans le cas d'une prise de pouvoir faite par un érudit comme Chrétien de chercher quels sont les équivalents latins de la terminologie qu'il emploie. Les *faits des Anciens* renvoient clairement soit aux *Gesta* soit aux *Acta (maiorum)*, par conséquent à l'Histoire (au sens où nous l'entendons aujourd'hui). Dans cette logique, et au moment d'exprimer la *translatio* [WARD, 1995], Chrétien précise que l'Écrit, en préservant la mémoire de l'Histoire, ouvre également à la connaissance la "civilisation" passée. Tel est probablement le sens strict à donner ici au mot *siecle*. Cette lecture est évidemment contextuelle, mais également appuyée sur l'histoire du mot, tant du côté roman [AFW, DALF, FEW] que du côté latin, *saeculum* appartenant au vocabulaire religieux [GMIL, DLC]. A ce compte, les termes, répétés avec insistance de *chevalerie* [MARTIN, 1996 ; KÖHLER, 1974] (on est du côté de la *virtus* antique propre aux *boni*, l'élite de la société romaine) et de *clergie* (le spectre sémantique renvoie évidemment aux *artes liberales*) désignent d'un côté les "valeurs laïques de l'Occident" et de l'autre "le savoir intellectuel" du même Occident [LE GOFF, 1985 ; GUERREAU-JALABERT, 1997]. Ce sont les deux traits dominants des *siecles* ("civilisations") successifs (successives).

5) Chrétien en définitive fait l'éloge de la prise de pouvoir symbolique par l'élite féodale de la tradition érudite. Les quatre derniers vers cités, en prenant l'aspect d'une parénèse (ou d'une doxologie) traditionnelles, exaltent l'*ennors* échu à la France. Ce terme, tout en faisant écho aux *honores* de la tradition romaine, renvoie

## Erreur ! Argument de commutateur

surtout aux valeurs de l'élite guerrière, tant exaltée par les *Chansons de geste*, et aussi au fonctionnement des institutions féodales. Cela implique que la *translatio studii* n'est pas seulement géographique (Grèce-Rome-France) et linguistique (grec-latin-roman), mais aussi et surtout sociologique (monde clérical-monde féodal). Le caractère récent et fort de cette dernière émergence [POLY-BOURNAZEL, 1980 ; *contra*, BARTHELEMY, 1997] paraît souligné par l'emploi de *Or*, en position fortement accentuée.

Sans qu'il soit possible d'être exhaustif, diverses autres préfaces s'expriment dans le même sens, avec des variations qui posent les touches complémentaires à cette conquête mentale.

B] *Le chevalier de la charette*, v. 1-30 :

*Puisque ma dame de Chanpaigne// Vialt que **romans** a feire anpaigne,// Je  
l'aprendrai molt volentiers// Come cil qui est suens antiens// De quanqu'il puet el monde faire//  
... Mes tant dirai ge que mialz oevre// **Ses comandemanz** an ceste oevre// Que **sans ne  
paigne** que g'i mete.// Del Chevalier de la charrete// Comence Chrestiens son **livre**;//  
**Matiere et san** i done et livre// La contesse et il s'entremet// De panser, que gueres n'i met//  
Fors sa **paigne et s'antacion**...*

"Puisque ma Dame de Champagne/ veut que je m'engage à faire un roman, // Je m'y mettrai de très bon coeur, // Moi, qui suis l'homme de son service sans réserve // Pour toute action possible en ce monde-ci // ... Mais je dirai que ses instructions // Contribuent à cette oeuvre plus // Que le savoir-faire et le zèle que j'y consacre. // Chrétien commence son livre // Sur le chevalier à la charette ; // Le scénario et la signification en sont livrés // Par la comtesse ; lui s'applique // A les organiser, en n'y incluant strictement // Que son application studieuse".

## Erreur ! Argument de commutateur

Come éléments de commentaire, quatre observations insisteront sur des points spécifiques rejoignant d'autres expertises [FRAPPIER, 1972] :

1) On retrouve la dynamique d'un horizon d'attente culturel liée à l'affirmation des nouveaux pouvoirs aristocratiques.

2) La symbolique matérielle est semblable : le binôme [*roman+livre*] introduit l'oeuvre dans le monde des objets reconnus du savoir (bibliothèques, manuscrits).

3) L'ambition artistique est également forte : les mots clefs [*sens+matiere*] signent et signalent la constitution d'un goût autonome laïc.

4) La référence intellectuelle informe le tout : le binôme [*peine+attention*] implique une tension créatrice et donc des règles complexes : on est dans la *sapientia* (*clergie*, détournée au profit de l'art laïc).

C] *Le conte du Graal*, v. 1-24 :

... *Chrestiens seime et fait semence// D'un romanꝝ que il encommence// et si lo seime en si bon leu// qu'il ne puet estre sanz grant preu.// Il le fait pour le plus prodome// qui soit en l'Empire de Rome.// C'est li cuens Felipes de Flandres// Qui miax valt ne fist Alixandres//... Li cuens est tex que il n'escoute// vilain gap ne parole estoute// Et s'il ot mau dire d'autrui,// Qui que il soit, ce poise lui...*

"Chrétien sème et jette la semence// D'un roman qu'il entreprend// Et il la sème ainsi sur un si bon terrain// Qu'il ne peut qu'être très fertile//. Il accomplit cela pour l'homme de plus haute vertu// Qui vive en l'Empire de Rome.// C'est le comte Philippe de Flandres// Dont la valeur dépasse celle qu'eut Alexandre//... Tel est le comte qu'il ne prête l'oreille// A ni jeu de mot abject ni discours d'orgueil// Et s'il entend calomnier autrui,// Cela l'assombrit, quelle que soit la victime."

## Erreur ! Argument de commutateur

Les signes d'émergence autonome précédemment repérés sont à nouveau visibles et lisibles. Le caractère exceptionnel du dernier roman de Chrétien pourrait donner lieu à un élargissement important du dossier réuni en s'appuyant sur toute la trame et sur tous les enjeux de l'oeuvre. Ce serait évidemment déborder mon sujet ; je renverrai simplement à de récentes et pénétrantes études qui confirment l'étonnante autonomie de cette nouvelle littérature [REY-FLAUD, 1998, 1999]. Deux remarques clôtureront alors cette esquisse de dossier :

1) *Translatio virtutum*. La fierté des nouvelles valeurs sociales est répétitivement affirmée puisque les termes *pro*, *prodome* renvoient à la topique des qualités antiques (*boni*, *optimates*), tout en entrant également d'une certaine façon en concurrence avec les vertus cardinales ecclésiales (*sancti*). La diglossie des vertus est elle-même mise en cause !

2) Chrétien contribue à l'instauration d'une étiquette langagière. Non seulement la fraction de la société concernée réclame que soit produite pour elle une littérature neuve en une langue nouvelle, mais en plus, elle met en place des barrières de confinement dans la parole courante au profit de la constitution d'une langage normé (*vilain gap*, *parole estoute* sont exclus). Le contrôle de la parole, issu des règles monastiques, étendu à l'élite par des intellectuels comme Alcuin, réapparaît, mais détourné au profit de l'identité féodale. La *courtoisie* française revendique à présent le goût des *uerba honesta* ("paroles de référence") romains face à la règle des *uerba regulae* ecclésiastiques.

Ainsi, sans qu'il y ait évidemment de continuité matérielle immédiate entre l'oeuvre des intellectuels au service de l'Austrasie (Alcuin, Raban, Otfrid...) et celle de Chrétien, la proximité des idéologies mises en jeu est réelle. Au service d'une nouvelle élite féodale en plein épanouissement, un clerc érudit, appuyé sur les

## Erreur ! Argument de commutateur

Autorités grammaticales et littéraires de la latinité, tant antique qu'altimédiévale, impulse une dynamique mentale qui contribue puissamment à l'émergence de la langue d'oïl. Celle-ci cesse d'être un basilecte réservé à la pastorale ordinaire pour s'ériger en acrolecte féodal apte à rivaliser avec les normes culturelles et langagières de la latinité, antique ou médiévale. Et sous le vocabulaire du très ancien français, on identifie sans trop de peine la reprise des valeurs et des concepts qui ont assuré la pérennité des Autorités grammaticales et littéraires latines, dont le rôle, exactement comme deux siècles plus tôt en Austrasie germanophone, est brusquement inversé du refoulement à l'illustration.

### 4] UNE AUTORITE EN RETARD

Les analyses présentées ne sauraient résoudre qu'une partie des problèmes posés par les conditions fort complexes d'émergence des langues de l'Europe médiévale, la question du rôle de la "culture dominante" dans ce processus étant loin d'être justiciable de réponses tranchées. Mais il appert qu'une représentation dichotomique opposant un camp des grammairiens (latinistes, clercs et un peu terroristes) et un camp des locuteurs naturels (romanophones ou germanophones, laïcs et vaguement complexés) relève à la fois d'une simplification excessive et d'une interprétation lacunaire des *testimonia*.

En fait, la *grammatica* traditionnelle, débordée sur le double front des exigences de la pastorale (premier temps), puis des aspirations des nouvelles élites laïques austrasiennes (deuxième temps), a rapidement servi d'outil de promotion pour les nouvelles langues, germanique d'abord, française ensuite. En ce sens, elle a été nettement moins une entrave qu'un adjuvant à l'émergence langagière de l'Europe altimédiévale du Nord.



## Erreur ! Argument de commutateur

Cette tendance a accru ses effets lorsque le goût des élites féodales, désormais émergées, pour l'accès à une littérature démarquée des autorités latines ecclésiastiques a permis aux plus grands auteurs de faire entrer symboliquement le très ancien français dans l'ordre grammatical. Au moment où la littérature de langue d'oïl fut érigée en *romanitas maior*, elle se construisit, avec l'aide des intellectuels maîtres du savoir grammatical, en acrolecte qui entra en rivalité avec l'ancien acrolecte latin, et le rejoignit dans le travail de renvoi aux marges de la parole quotidienne. Cette dernière n'est évoquée alors qu'à son niveau basilectal qu'on tente de séparer du *continuum* langagier en le renvoyant dans les bas-fonds langagiers (en ce sens, je trouve étrange que les philologues modernes continuent d'adopter la terminologie, tellement orientée, de "langue vulgaire" sans rechercher un métalangage vraiment neutre). La littérature d'oïl est bien écrite en langue naturelle (le *roman*), mais non en langue vulgaire.

De ce fait, l'acrolecte d'oïl devint à son tour digne d'apporter, comme en un retour en boucle, ses caractéristiques linguistiques au bénéfice de la grammaire latine. La possibilité de désensauvager la langue d'oïl perçait de ci de là chez les grammairiens contemporains de Chrétien comme Pierre Hélie :

PIERRE HELIE, *Summa super Priscianum*, Appendice I:

*Et possunt huius artis species crescere, hoc est plures esse, ut si grammatica tractaretur in gallica lingua, quod posset fieri facile.* [LUSIGNAN, 1986, p. 21].

"Et les applications de cet art peuvent croître, c'est-à-dire se multiplier, comme si on traitait de grammaire en langue d'oïl, ce qui serait aisé à faire".

Cette promotion intellectuelle en boucle est encore plus nette au siècle suivant :

## Erreur ! Argument de commutateur

XIII<sup>e</sup> siècle, ROBERT KILWARDBY, *Super Prisc. maior.* :

*Hoc patet manifeste in gallico quod distinguit articulos. Si enim dicitur "li maistres", determinatur ei nominativus et determinatur ei ratio ordinationis, ut ab eo potest sic egredi actus, quod patet sic dicendum, "li maistres lit". Si autem dicatur "le maistre", determinatur ei accusativus et ratio ordinationis, ut recipiat actum sic: "Je vois le maistre". [LUSIGNAN, 1986, p. 27].*

"Il est évident dans le cas de la langue d'oïl qu'elle possède la catégorie article. Si en effet l'on dit *li maistres*, on lui attribue le cas nominatif et on lui attribue un statut syntaxique, à savoir que l'action est initiée par lui. Cela est évident avec cette tournure : *li maistres lit*. Mais avec celle *le maistre*, on lui attribue le cas accusatif et le statut syntaxique d'une action qui soit subie par lui, comme *Je vois le maistre*".

Tous les éléments étant en place dès cette époque pour qu'émergeât une véritable grammaire du français, on s'est demandé pourquoi deux siècles d'attente supplémentaire ont été nécessaires et on a répondu à cette interrogation légitime par l'hypothèse prévisible (qui répète l'a-priori initial) que l'inégalité maintenue entre la *grammatica* (le latin) et le *romanz*, empêchait une telle émergence. Il me semble qu'à la lumière des enseignements de la sociolinguistique, une vérité un peu cruelle pour la grammatologie devrait trouver une place privilégiée dans nos recherches : dans la longue histoire de l'Occident Latin et de l'Europe, la grammaire d'une langue ne précède jamais l'accès d'une langue naturelle au statut de langue littéraire, mais la suit, et parfois d'assez loin. Je parle là bien sûr de la grammaire d'autorité, telle qu'elle nous a été léguée par l'Antiquité, et non de la grammaire descriptive moderne, telle que la linguistique l'a inventée au siècle passé. Mettre de l'ordre dans la langue vivante s'est fait d'abord au niveau littéraire (souvent par le truchement du travail des chancelleries) avant que les grammairiens osent y ajouter leurs prescriptions.

**Erreur ! Argument de commutateur**

Fornex 10 9 2003

Explicit Feliciter.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

AFW, *Alfranzösisches Wörterbuch* (A. TOBLER, E. LOMMATZSCH).

DALF, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.* (F. GODEFROY).

FEW, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (W. VON WARTBURG).

DLC, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* (A. BLAISE).

GMIL, *Glossarium mediae et infimae latinitatis* (C. DU CANGE).

AUERBACH E., 1958, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter*, Berne ; trad. angl.,

*Literary Language and its Public in Late Latin Antiquity and in the Middle Ages*, Londres, 1965.

AVALLE D'AS, 2002, *La doppia verità. Fenomenologia ecdotica e lingua letteraria del medio evo romanzo*, Florence.

BANNIARD M., 1980, *Le haut Moyen Age Occidental*, Paris.

---, 1989, *Genèse culturelle de l'Europe, V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris.

---, 1992, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en Occident Latin*, Paris.

---, 1998, *Rhétorique, style et grammaire chez les médiateurs carolingiens*, in M. BALLABRIGA (éd.), *Sémantique et rhétorique*, Toulouse, p. 381-395.

---, 1999, *Conflits culturels et compromis langagiers en Occident latin : de la crise culturelle à l'invention linguistique (III<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, in E. CHRYSOS, I. WOOD (éd.), *East and West : Modes of Communication*, Leyde-Boston-Köln, p. 223-242.

--- (éd.), 2002, *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)*, Toulouse.

---, 200A, *Latinophones, romanophones, germanophones : interactions identitaires et construction*

*langagière (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle).* in *Médiévales*, sous presse.

BARTHELEMY D., 1997, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s.*, Paris.

BONNASSIE P. (éd.), 2002, *Fiefs et féodalité dans l'Europe méridionale (Italie, France du Midi, Péninsule ibérique du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s.)*, Toulouse (465 p.).

BORST A., 1957, *Der Turmbau von Babel, Geschichte der Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, t. 1, Stuttgart, 1957; t.2, *ib.*, 1958.

BRUNHOLZL F., 1990, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, t. 1, *L'époque mérovingienne*, Paris ; t. 2, *L'époque carolingienne*, Paris, 1991 ; t. 3, 2000.

CAMERON A., 1991, *Christianity and Rhetoric of Empire*, Los Angeles.

CURTIUS ER, 1986, *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, 2 vol., Paris (8<sup>e</sup> éd. allemande, Berne-Munich, 1973).

DE BRUYNE, 1998, *Etudes d'esthétique médiévale*, 2 vol., Paris (1<sup>ère</sup> éd., Bruges, 1946).

DELBOUILLE P., 1972, *Tradition latine et naissance des littératures romanes*, in JAUSS HJ, KÖHLER E., 1972 sqq., *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, t. 1, 2, 3, p. 3-56.

---, *La formation des langues littéraires et les premiers textes*, *ib.*, p. 560-584 et 604-622.

FRANK B., HARTMANN J., SELIG M. (éd.), 1993, *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen.

FRAPPIER J., 1972, *Le prologue du 'Chevalier de la Chaette et son interprétation*, in *Romania*, t. 93, p. 337-377.

FREDOUILLE JCL., 1996, *'Latin chrétien' ou 'latin tardif' ?* in *Recherches Augustiniennes*, t. 29, p. 5-23.

FREEMAN MA, 1979, *The Poetics of 'Translatio Studii' and 'Conjointure' : Chrétien's de Troyes's Cligès*, Lexington.

GUERREAU-JALABERT A., 1981, *La "Renaissance carolingienne" : modèles culturels, usages linguistiques et structures sociales*, in *BEC*, t. 139, p. 5-35.

## Erreur ! Argument de commutateur

- GUERREAU-JALABERT A., 1997, *Le temps des créations (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, in M. SOT (dir.), *Histoire culturelle de la France, 2<sup>e</sup> partie*, Paris.
- HAUBRICHS W., 1995, *Die Anfänge : Versuche volkssprachlicher Schriftlichkeit im frühen Mittelalter (ca. 700-1050)*, in HEINZLE J. (éd.), *Geschichte der deutschen Literatur von den Anfängen bis zum Beginn der Neuzeit*, Tübingen.
- HAUG W., 1997, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge.
- HOLTZ L., 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement de l'art grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) et édition critique*, Paris.
- KÖHLER E., 1974, *L'aventure chevaleresque. Idéal et réalité dans le roman courtois*, Paris, 1974.
- LAW V., 1982, *The insular latin grammarians*, Londres.
- LE GOFF J., 1985, *Les intellectuels au Moyen Age*, Paris.
- LE JAN R., 1995, *Famille et pouvoir dans le monde Franc (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.)*, *Essai d'anthropologie sociale*, Paris
- LENTNER L., 1963, *Volkssprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient*, Vienne.
- LUSIGNAN S., 1986, *Parler vulgairement, Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris/Montréal.
- MARCHELLO-NIZIA C., 1979, *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.*, Paris.
- MARTIN H., 1996, *Mentalités médiévales (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Paris, chap. 10, *A propos de mentalités chevaleresques*.
- MCKITTERICK R., 1989, *The Carolingians and the written Word*, Cambridge.
- (éd.), 1990, *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*, Cambridge.
- (éd.), 1994, *Carolingian culture, Emulation and Innovation*, Cambridge.
- MEERSHOEK G., 1966, *Le latin biblique d'après saint Jérôme. Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique*, Nimègue.

## Erreur ! Argument de commutateur

- MENENDEZ-PIDAL R., 1960, *La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs*, Paris.
- MOHRMANN C., 1965-1977, *Etudes sur le latin des chrétiens*, 4 vol., Rome.
- MURPHY J., 1974, *Rhetoric in the Middle Ages: a history of rhetorical theory from saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley.
- NORDEN E., 1898, *Die antike Kunstprosa vom VI Jahrhundert vor Chr. bis in die Zeit der Renaissance*, 2 vol., Leipzig.
- PFISTER M., 1973, *Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile-de-France vor dem 13. Jhr.*, in *VR*, t. 32, p. 217-253.
- , 1993, *Scripta et kionè en ancien français aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, in KNECHT P., MARZYS Z., *Ecritures, langues communes et normes.*, Genève, p. 18-41.
- POLY JP, BOURNAZEL E., 1980, *La mutation féodale X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.)*, Paris.
- REY-FLAUD H., 1998, *Le Sphinx et le Graal. Le secret et l'énigme*, Paris.
- , 1999, *Le chevalier, l'autre et la mort*, Paris.
- REYNOLDS L., WILSON N., 1984, *D'Homère à Erasme*, Paris.
- RICHE P., 1973, *Education et culture en Occident barbare, VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle (3)*, Paris.
- RICHTER M., 1994, *The Formation of the Medieval West, Studies in the Oral Culture of the Barbarians*, Dublin.
- STIEGEMANN C., WEMHOFF M. (éd.), 1999, *799, Kunst und Kultur der Karolingerzeit, Karl der Grosse und Papst Leo III in Paderborn*, 3 vol., Mayence.
- RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris.
- TRUDGILL P., 1991, *Sociolinguistics : an introduction to language and society*, Londres.
- VIARRE S., 1966, *La survie d'Ovide dans la littérature française des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Poitiers.
- WARD JO, 1995, *Ciceronian rhetoric in Treatise, Scholion and Commentary*, Turnhout.
- WOLFF PH., 1982, *Les origines linguistiques de l'Europe occidentale*, Toulouse.
- WRIGHT R., 1982, *Late latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.

**Erreur ! Argument de commutateur**

ZAMBONI A., 1999, *Dal latino tardo agli albori romanzi : dinamiche linguistiche della transizione*, in *Settimana 45*, Spolète, p. 619-698.